

## 6ème Assemblée Générale Ordinaire de l'Association «Bains des 3 Jetées »

### Procès-verbal

Date : 21 septembre 2016

Lieu : Restaurant de la plage de Nyon

Présents, comité inclus, 27 membres + 2 arrivées tardives, total 29, majorité absolue 15.

Le comité est présent in corpore :

Sigi Haller (SH), président.

Franziska van de Meerssche (FVDM), trésorière, vice-présidente

Miggy Mavrommatis (MM), responsable animations

Stéphane Bertalmio (SB), responsable sauna

François Clavadetscher (FC), secrétaire, vice-président

Aldina Kasper assure la prise de notes pour le PV de l'assemblée, action pour laquelle elle est remerciée.

\*\*\*

**A 19h10**, liste de présence en main, FC souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Avant de passer à l'ordre du jour (OdJ) il est mentionné que 18 personnes se sont excusées. Leurs noms apparaissent sur écran.

Requête est faite pour deux scrutateurs ; deux personnes, Denis Crétenet et Corinne Parodi se portent volontaires, ils sont remerciés.

#### **Point 1**, Adoption de l'Ordre du Jour

Constatant que la convocation a été envoyée conformément aux statuts et qu'aucune demande de modification de l'OdJ n'a été demandée, ce dernier est accepté à l'unanimité tel que proposé. A savoir :

#### ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal de la 5ème AG du 23 septembre 2015
3. Nouveaux membres 2015-16
4. Rapport du comité pour l'exercice 2015-16
5. Rapport de la trésorière pour l'exercice 2015-16
6. Rapport des vérificateurs de comptes pour l'exercice 2015-16
7. Approbation et décharge au comité et aux vérificateurs de comptes
8. Approbation du budget 2016-17
9. Election du comité
10. Election des vérificateurs de comptes + 2 suppléants/es
11. Divers et propositions individuelles

#### **Point 2**, Approbation du PV de la 5ème AGO du 23 septembre 2015

Ainsi que mentionné sur la convocation ce document est disponible sur le site depuis octobre 2015 et sa lecture n'est pas demandée. Le PV est approuvé à l'unanimité.

#### **Point 3**, Nouveaux membres (personnes n'ayant pas eu la qualité de membre durant la saison 2014-15)

Brève clarification : Sous l'étiquette « nouveaux membres » il y a :

- a) des personnes jamais venues auparavant,
- b) des personnes venues aux B3J en fin de saison 2014-15 sans devenir membre,
- c) quelques plus anciens membres (jusqu'en 2012) qui nous sont revenus.

En tout, une soixantaine de personnes à qui la bienvenue est souhaitée officiellement. FC rappelle que conformément aux statuts les nouveaux membres doivent être présentés lors de l'AGO. Il est de la compétence de l'assemblée de prononcer l'exclusion d'un membre – pour de justes motifs évidemment.

Les nouveaux membres sont tous accueillis à l'unanimité par l'assemblée.

**Point 4, Rapport du comité pour l'exercice 2015-16**

Même remarque qu'au point 2 de l'OdJ car ledit rapport a été envoyé (en PDF) une dizaine de jours avant l'assemblée par courriel. Chacun/e a eu loisir d'en prendre connaissance, la parole n'est pas demandée et l'assemblée semble fort satisfaite du contenu de ce rapport détaillé.

**Point 5, Rapport de la trésorière pour l'exercice 2015-2016**

C'est non sans une certaine fierté que nous faisons état d'une excellente saison avec un bénéfice de CHF4'195,15.

Les Fondue Pleine Lune ont eu grand succès avec un peu moins de CHF6'000.- de recette globale. Il y a également eu des dons récoltés en cours de saison, notamment dans le « poisson-tirelire ».

Un poste important ayant coûté moins que prévu concerne la sous-pente, construction réalisée et aménagée par B3J et offrant sous la rampe depuis la route cantonale un espace cloisonné permettant de stocker du matériel, en particulier durant l'estivage. Dans la somme en question est incluse la nouvelle tente pour manifestation.

Quelques points sont soulevés par quelques membres nécessitant une courte mise au point.

**Point 6, Rapport des vérificateurs de comptes pour l'exercice 2015-2016**

Le texte du rapport est projeté à l'écran. L'original signé des deux vérificatrices est en main de la trésorière. FC en tant que vice-président relève que le compte de Postfinance, proche de CHF19'000.- à la clôture du 30 juin, est totalement liquide. L'AB3J n'a aucune dette, n'est débitrice de personne.

Le total du bilan de CHF20'418.- s'explique par les quelques CHF1'600.- de « mobilier », en réalité le prix d'achat du poêle situé au fond de la Balise.

Roland Schaller suggère de réduire à zéro la valeur du poêle amorti depuis quelques années, chose qui semble raisonnable.

**Point 7, Approbation et décharge au comité et aux vérificatrices de comptes**

La décharge au comité et aux deux vérificatrices est proposée en bloc. Cette manière de faire est acceptée à une large majorité, sans opposition mais avec une abstention ; il en est de même sur le fond : la décharge globale est accordée à une large majorité et une abstention.

**Point 8, Approbation du Budget 2016-2017**

Tenant compte de la saison écoulée on devrait pouvoir compter sur 800 entrées membres et 400 entrées non-membres, ces chiffres sont considérés comme prudents. Avec un nombre identique de cotisations ces recettes combinées s'élèveraient à CHF16'000.- environ. Avec les recettes annexes le budget présente un total équilibré de CHF21'000.- environ. Il permettra d'attribuer un fond de réserve sauna de CHF3'000.- Un autre montant de CHF1'200.- est prévu pour d'autres projets en cas de besoin pendant la saison.

Le loyer de CHF1'200 + énergie (électricité+gaz) CHF800.- soit un total de CHF2'000.- est présenté sous forme agrégée au budget, contrairement au détail du compte P&P présenté auparavant où les deux postes sont cités séparément.

Quelques questions sont posées concernant cette somme de CHF800.-.

D'emblée SH indique que la configuration de l'installation rend un relevé exact de consommation (gaz, eau) pratiquement impossible.

Toutefois il s'agit d'une estimation raisonnable faite avec des professionnels. Les charges totales annuelles s'élèvent en effet à CHF10'000.- environ. Les chiffres prévisionnels avaient malheureusement été légèrement sous-estimés.

Quelqu'un considère que ces charges semblent lourdes, encore une fois SH informe de la problématique de l'endroit – nécessité de pompes de relevage des eaux usées, intervention pour vider la fosse, nettoyer, pompes avec contrat d'entretien devant être changées, etc.

[Réd :Les constructeurs des années trente ne prévoyaient pas les contraintes du 21<sup>ème</sup> siècle]

B3J contribue ainsi également aux frais d'entretien à titre de provision pour les remplacements futurs.

Quelle quantité de bois utilise-t-on pour la saison ?

Budget bois : 1'600.-CHF environ ; 4 livraisons de 2 stères de foyard (hêtre) de bonne qualité, 8 stères en tout achetés à la commune de Nyon. Ces chiffres correspondent bien à ceux de la saison écoulée. Est inclus le bois d'allumage acheté cette saison par fagots chez Pro-Jet (SEMOLAC).

Il nous arrive également de recevoir un peu de bois de la part d'un membre des B3J.

La parole n'est plus demandée, le budget est accepté à l'unanimité.

#### **Point 9, Election du comité**

Deux membres – Miggy MAVROMMATIS et Sigi HALLER – avaient annoncé ne plus être candidats pour le nouveau comité.

Sur l'écran sont projetés les noms de 6 personnes candidates dont 3 nouvelles (ordre alphabétique) :

Stéphane BERTALMIO

François CLAVADETSCHER

Beatrice HAMBLIN, nouvelle

Aldina KASPER, nouvelle

Franziska van de MEERSSCHE

Thomas MONTARNAL, nouveau

Les trois nouveaux candidats se présentent rapidement. Quelques échanges de points de vue ont lieu. On passe au vote en bloc, le comité proposé est élu à l'unanimité.

Miggy Mavrommatis pose la question : Qui présidera l'association ?

Réponse de FC : Selon les statuts (Art. 21, ligne 3) « le comité se constitue lui-même » et la décision sera prise prochainement à l'interne. Une modification des statuts serait nécessaire s'il devait y avoir changement du mode d'élection au comité. [Réd. Règle fixe depuis 2009, année de l'assemblée constituante]. La parole n'est plus demandée.

#### **Point 10, Election des vérificateurs de comptes et leurs suppléants**

Pascale Oggier Crétenet et Roch Berset ont accepté par avance d'être les prochains vérificateurs pour deux saisons.

Deux suppléants : Roland Schaller et Grégoire Genre se proposent à l'assemblée.

Tous les quatre sont élus par acclamation et remerciés.

## **Point 11, Divers et Propositions Individuelles**

Un grand merci à Sigi HALLER et Miggy MAVROMMATIS qui reçoivent à l'occasion de leur sortie du comité un cadeau traditionnel pour leur participation très appréciée ces deux saisons écoulées.

Sigi adresse quelques mots à l'assemblée : Il a fonctionné pendant plus de 2 ans, il reste présent pour la partie technique – il est officieusement élu RESTE (= Responsable Entretien Sauna Technique Etc.) – et aura grand plaisir à retrouver bientôt les autres saunistes. Il exprime le souhait de rester participatif dans cette partie technique et pour toutes les fêtes ! Il avoue ne jamais avoir été très motivé pour les réunions, séances et longues discussions. Il profite d'informer l'assemblée: « Des que le sauna sera monté il devra être rénové, il faut qu'il soit beau et sente le neuf. »

Il évoque un autre projet – rapidement mentionné par Thomas auparavant – qui est la protection de l'entrée de la Balise au moyen d'une guérite «faite maison». Cette réalisation sera terminée pour la fête d'automne et d'ouverture de la saison 2016-17 à fin octobre.

Miggy prend un instant la parole et déclare également vouloir rester membre et un soutien pendant les différents événements, fêtes, etc. Elle profitera un peu plus du sauna qu'auparavant.

Dernières communications du comité, 4 dates à retenir :

Montage du sauna samedi 8 octobre 2016

Fête d'ouverture samedi 29 octobre 2016

Démontage 22 avril 2017 (probable)

7ème AGO 20 septembre 2017 (probable)

Finalement, pour les membres présents désireux de renouveler leur adhésion aux B3J ce soir, quelques quittances pré-imprimées sont disponibles auprès de la trésorière.

La parole n'étant pas demandée, l'ordre du jour est ainsi épuisé ; place au cocktail dinatoire et à une sympathique verrée. Santé aux B3J et conservation ! Grand merci à tous.

## **Clôture officielle de la 6<sup>ème</sup> Assemblée Générale Ordinaire à 19h52**

\*\*\*

Dans sa réunion du 5 octobre 2016, le comité s'est constitué comme suit :

Aldina Kasper, présidente

Franziska van de Meerssche, trésorière, vice-présidente

Thomas Montarnal, responsable équipements et entretien, vice-président

François Clavadetscher, secrétaire, vice-président

Stéphane Bertalmio, responsable sauna

Béatrice Hamblin, responsable événements et autres activités

Nyon, le 5 octobre 2016

Le secrétaire [François Clavadetscher]

La présidente [Aldina Kasper]

[espace ci-dessous intentionnellement vide]